

INFORENTES

UN BULLETIN DU RREO

HIVER 2016

PAGE 2

CHANGEMENT DE « VOIX »

Joel Corriveau a pris un risque
quand il a changé de carrière pour
devenir professeur de musique

Image : Gerald Allain

DANS CE NUMÉRO

3 LES DEMANDES DE
RENTE... SIMPLIFIÉES

4 COMPRENDRE
L'INFLATION

6 LA DÉCISION DE
RACHETER DES SERVICES

7 NOUS SOMMES
SUR PINTEREST!

CHANGEMENT DE « VOIX »

Un enseignant dont c'est la deuxième carrière parle de sa première suppléance à long terme

La musique et les enfants ont toujours été au cœur de la vie professionnelle de Joel Corriveau. Avant de devenir enseignant suppléant au sein du Toronto District School Board, il a enseigné dans le cadre d'un programme de musique torontois destiné aux tout-petits et aux enfants d'âge préscolaire.

Il admet que sa décision de réorienter sa carrière n'a pas été facile à prendre. Lui et sa femme élèvent deux fillettes à Toronto, où le coût de la vie est élevé. Toutefois, la sécurité financière que procure un régime de retraite à prestations définies a fait pencher la balance. « Je suis gagnant sur les deux tableaux, car j'investis dans mon avenir tout en aimant ce que je fais chaque jour », avoue Joel.

Joel se remémore sa première carrière, qui lui a donné la chance de chanter avec des enfants, des parents, des monitrices et des grands-parents. « J'ai vu certains de ces enfants régulièrement de la toute petite enfance à l'âge préscolaire. C'était assez extraordinaire de suivre leur développement. »

Une blessure aux cordes vocales a forcé Joel à prendre une pause de trois mois. « C'était terrifiant, car ce travail était ma seule source de revenu. C'est arrivé au moment du dépôt des demandes d'admission pour la formation en enseignement, se rappelle-t-il. Je songeais à m'y inscrire depuis longtemps, mais je n'avais jamais fait le saut. À ce moment-là, il m'a semblé que mon corps me disait qu'il était temps de passer à autre chose. »

Des membres de sa famille et des amis l'ont averti qu'entreprendre une carrière d'enseignant ne serait pas une mince tâche. « Mais, je demeurais optimiste et j'ai fait du bénévolat pour acquérir de l'expérience et établir des relations », dit-il.

Trouver un poste permanent à temps plein n'est pas chose facile. De fait, environ un participant actif du RREO sur cinq fait de la suppléance. En 2015, peu après avoir obtenu son diplôme, il a décroché une suppléance à long terme en enseignement de la musique dans une école primaire.

« Pendant cette première année comme enseignant, je passe beaucoup de temps à chercher ce qui fonctionne. Par conséquent, j'ai l'impression d'en apprendre autant que les élèves », admet-il.

« Si j'ai un plan de leçon écrit et que les choses ne vont pas comme je le veux, je vais changer de plan en fonction de ce dont mes élèves ont besoin, plutôt que m'en tenir mordicus à mon plan. Il y a tellement de place pour l'improvisation dans l'enseignement. J'adore cela », poursuit Joel.

« Je veux vraiment continuer à enseigner la musique. Il y a beaucoup d'incertitude quant à l'endroit où je serai l'an prochain, mais savoir que j'aurai une certaine sécurité financière à la fin de ma carrière, ça, c'est une prime pour mon investissement en temps et en expérience. »



FAITES CONNAISSANCE AVEC JOEL :

Âge : 34 ans

Son groupe du moment :
The Strumbellas

Son plaisir coupable : Danser sur la musique de Taylor Swift avec ses filles qui ont deux et trois ans

Formation musicale : À sept ans, il a suivi des cours où il « a joué de la flûte à bec, mangé des muffins aux graines de pavot accompagnés d'eau tiède et dansé autour d'un mât enrubanné. » À l'école secondaire, des amis lui ont appris à jouer de la guitare. Il a étudié l'électroacoustique à l'Université Concordia.

Hommages et distinctions : Joel a produit deux albums de Splash 'n Boots, Coconuts Don't Fall Far from the Tree et Songs from the Boot, qui ont tous deux été en nomination pour le Prix Juno de l'album pour enfants de l'année (en 2014 et 2016, respectivement).



Il vous revient de présenter une demande de rente. Si vous le faites après la date de votre démission, vous pourriez perdre des versements de rente.

LES DEMANDES DE RENTE... SIMPLIFIÉES

Vous entamez la dernière ligne droite! Vous avez travaillé dur pendant toute votre carrière et maintenant vous comptez les jours avant que la cloche sonne une dernière fois pour vous le dernier jour de classe du mois de juin.

Suivez ces quatre étapes pour ne pas avoir de mauvaises surprises quand vous présenterez votre demande de rente en ligne.

- 1. Assurez-vous de remettre une lettre de démission à votre employeur.** Vous devez lui remettre cette lettre avant votre dernier jour de travail.
- 2. Téléversez tous vos documents dans votre compte en ligne.** Vous pouvez le faire n'importe quand au cours de votre carrière, même si vous ne prenez pas votre retraite avant des années.
- 3. Songez au niveau de rente de survivant que vous voulez sélectionner si vous avez un conjoint admissible ou des enfants à charge.** La rente de survivant est fixée, par défaut, à 60 %, mais ce niveau ne convient pas nécessairement à tous. Si votre conjoint dépend financièrement de vous et que vous vous attendez à ce qu'il vous survive, il se peut que vous désiriez choisir un niveau plus élevé (ou un niveau moins élevé si vous êtes dans la situation contraire).
- 4. Présentez votre demande de rente en ligne.** Ayez un chèque à portée de la main quand vous le ferez. Nous aurons besoin de vos renseignements bancaires pour configurer votre dépôt direct.

CONSEIL : Vous pouvez choisir un niveau plus élevé à tout moment au cours de votre carrière. Vous pouvez toujours revenir à 60 % lorsque vous présentez votre demande de rente.

CONSEIL : Vous n'utilisez pas de chèques? Pas de problème. Obtenez un formulaire de dépôt direct auprès de votre banque (certaines vous permettent d'en télécharger un directement à partir de leur site Web). Vous pouvez téléverser le formulaire dans votre compte du RREO en ligne, nous le télécopier au 416 730-7807 ou nous l'envoyer par courriel à inquiry@otpp.com.

LES DEMANDES DE RENTE EN CHIFFRES :

98 %

98 % des demandes pour une rente commençant en juillet sont présentées en ligne. Vous n'êtes pas inscrit pour un compte en ligne? Appelez-nous et nous en établirons un pour vous. Inscrivez-vous entre le 1^{er} février et le 31 mars pour être admissible à un tirage.

Allez à www.otpp.com/Concours2016 pour en savoir plus.

10

Il faut environ 10 minutes pour présenter votre demande de rente en ligne.

1 000

Mars est le mois le plus populaire pour les demandes de rente (nous en recevons habituellement environ 1 000). Vous pouvez présenter votre demande de rente jusqu'à quatre mois avant votre départ à la retraite, et juillet est le mois le plus populaire pour les départs à la retraite.

Vous voulez en savoir plus?



Ne manquez pas Télé-retraite, la série dans laquelle nous suivons Marion, une participante du régime, alors qu'elle approche de la retraite. Apprenez comment elle a décidé qu'il était temps pour elle de prendre sa retraite et obtenez des conseils pratiques pour vous aider à effectuer le processus.

Suivez son parcours sur www.youtube.com/OTPPinfo.

COMPRENDRE L'INFLATION

Dans la deuxième partie de notre série *La science derrière la durabilité*, nous examinons la manière dont la protection contre l'inflation préserve la solidité de votre régime. Rendez-vous à www.otpp.com/NREL pour lire la première partie, *Trouver l'équilibre en tenant compte des facteurs démographiques*.

Le rajustement en fonction de l'inflation est un mécanisme de votre régime qui vous aidera à suivre le rythme de l'augmentation du coût de la vie pendant votre retraite. Il s'agit également d'un outil dont nous nous servons pour préserver la viabilité de votre régime en nous adaptant aux vagues démographiques et économiques en mouvement constant.

Le tableau d'ensemble

Chaque année, nous évaluons la santé financière du régime afin de nous assurer de pouvoir payer des rentes pour au moins les 70 prochaines années.

La protection contre l'inflation est un levier qui peut être ajusté par les répondants du régime, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario, en cas d'excédent ou d'insuffisance de capitalisation.

La protection contre l'inflation pour les services décomptés après 2009 sera fonction de ces évaluations financières. La protection pour les services décomptés entre 2010 et 2014 peut varier de 50 à 100 % du taux, et celle pour les services décomptés en 2014 et après, de 0 à 100 % du taux.

Ces rajustements ont une grande incidence sur la viabilité du régime. D'ailleurs, voyez comment la protection contre l'inflation nous a aidés à préserver la solidité du régime :

- En 2012, nous avons prévu une insuffisance de capitalisation de 9,6 G\$. Par conséquent, les niveaux de protection contre l'inflation ont été ramenés à 50 % pour les services décomptés entre 2010 et 2013, et à 45 % pour les services décomptés après 2013. Si nous avions accordé une protection intégrale contre l'inflation pour tous les services décomptés, nous aurions affiché une insuffisance de capitalisation de 14,8 G\$.
- En 2014, nous avons prévu un excédent de capitalisation de 5,1 G\$*; le niveau de protection contre l'inflation a donc été augmenté à 60 % pour les services décomptés après 2009. Si nous avions accordé une protection intégrale contre l'inflation pour tous les services décomptés, nous aurions affiché une insuffisance de capitalisation de 13,6 G\$.
- Et, en 2015, une partie de l'excédent de capitalisation de 6,8 G\$* a été utilisée pour augmenter à 70 % la protection contre l'inflation pour les services décomptés après 2009. Si nous avions accordé une protection intégrale contre l'inflation pour tous les services décomptés, nous aurions affiché une insuffisance de capitalisation préliminaire de 8,7 G\$.

* Une partie des excédents a été utilisée pour rétablir les rentes au niveau où elles auraient été si elles avaient été entièrement protégées contre l'inflation au 1^{er} janvier 2014 et 2015, respectivement.

Trouver vos marques

Nous ne pouvons pas prédire l'avenir ni quel sera notre état de capitalisation durant votre retraite.

Ce que nous savons c'est que vous toucherez une rente solide fondée sur vos années de service et sur votre salaire.

Si votre carrière s'est principalement déroulée avant 2010, la majeure partie de la rente que vous recevrez fera l'objet du rajustement intégral en fonction de l'inflation.

Si vous êtes au milieu de votre carrière ou si vous venez de la commencer, il y a de fortes chances que vous accumulerez une grande partie ou la majeure partie de vos services décomptés après 2009, et la protection contre l'inflation ne sera pas garantie.

Vous avez encore beaucoup de temps pour planifier votre retraite. Assurez-vous de bien comprendre toutes vos sources de revenu de retraite : votre rente du RREO, votre épargne personnelle et les rentes d'État.



Apprenez-en davantage sur
l'inflation en ligne à
www.otpp.com/inflation-info

Pendant que vous y êtes, pourquoi ne
pas répondre à notre questionnaire
pour voir dans quelle mesure vous
êtes prêt à prendre votre retraite?



LA DÉCISION DE RACHETER DES SERVICES

Avoir des enfants et poursuivre une carrière c'est un peu comme marcher sur une corde raide. Il y a une myriade de décisions que vous devez prendre au cours de ces premières années et, parfois, il semble que si vous prenez la mauvaise, vous allez tomber de cette corde raide.

Quand il s'agit de décider de racheter ou non des services, nous savons que chaque situation est unique. Voici trois choses à considérer lorsque vous pesez vos options :

1

C'est un bon investissement.

Savoir où placer son argent peut être difficile quand la volatilité des marchés est devenue la nouvelle norme. Votre rente définie du RREO vous procurera un revenu de retraite mensuel déterminé selon une formule fondée sur vos années de service et sur votre salaire, et non sur le rendement des placements.

CONSEIL : Visitez le Centre de rachat en ligne dans votre compte du RREO en ligne pour examiner différents échéanciers et options de versement. Vous pouvez racheter qu'une partie de vos services si vous estimez que la somme totale dépasse vos capacités financières, et vous avez cinq ans à partir de la fin de votre congé pour payer votre rachat.

2

Gardez votre rachat simple.

Informez-nous de votre intention de racheter les services correspondant à votre congé au plus tard le 30 avril de l'année civile suivant la fin de votre congé. (Par exemple, si votre congé a pris fin en janvier 2015, vous avez jusqu'au 30 avril 2016.) Cela ne vous obligera pas à effectuer un rachat – vous pouvez toujours changer d'avis –, mais cela vous placera dans une situation moins compliquée sur le plan fiscal.

CONSEIL : Vous pouvez nous faire part de votre intention par l'intermédiaire du Centre de rachat en ligne dans votre compte du RREO en ligne ou en nous appelant. Si vous avez attendu après le 30 avril de l'année civile suivant la fin de votre congé, alors appelez-nous.

3

Téléchargez notre application BabySteps.

Faites le suivi de votre rachat et de vos dates d'échéance importantes.

CONSEIL : Consultez des articles de blogue exclusifs sur la manière de concilier la vie de nouvelle maman et celle d'enseignante, et apprenez-en plus sur les rachats.



L'application BabySteps a un an! Ce fut une année importante depuis que nous avons lancé notre première application sécurisée. En voici quelques faits saillants :

- Plus de 2 300 nouvelles mamans ont téléchargé l'application.
- Nos plus grandes utilisatrices ont, en moyenne, 36 ans et ont pris un congé de maternité au cours des trois dernières années.
- Nous avons publié 36 articles de blogue exclusifs rédigés par des spécialistes en éducation des enfants.
- Nous avons eu plus de 8 000 interactions avec vous grâce à l'application au cours de l'année.
- Notre série de mini-vidéos mettant en vedette Oxford, notre expert des rachats, a été visionnée près de 5 000 fois sur www.youtube.com/OTPPinfo et www.facebook.com/myOTPP (et www.facebook.com/monRREO).

NOUVELLES EN BREF

Restez informé en temps réel des nouvelles concernant le régime.



Abonnez-vous à partir de votre compte sécurisé du RREO.



/monRREO



@OTPPinfo
(#monRREO)



/OTPPinfo



/monRREO

ÉPINGLEZ-MOI ÇA!

Nous sommes sur Pinterest!

Pinterest vous donne les commandes. Alors que vous découvrirez www.pinterest.com/monRREO, vous trouverez des épingles qui sont utiles ou qui vous interpellent comme enseignant. En les ré-épinglant dans vos propres tableaux, vous constituerez une bibliothèque personnelle de contenus à lire (ou à visionner).

Meilleur article sur Facebook

Plus de 70 membres de facebook.com/myOTPP (et www.facebook.com/monRREO) ont contribué à finir cette phrase :



Janis : Je perçois l'odeur des crayons fraîchement aiguisés et je sens les pages des tout nouveaux manuels scolaires.

Shirley : Ma première affectation, j'enseignais à une classe de maternelle dans une ville le matin, puis je me rendais en voiture pendant l'heure du lunch dans une autre ville située à 30 minutes pour enseigner à une classe de prématernelle l'après-midi... J'ai adoré mon travail et les enfants jusqu'à ce que je prenne ma retraite l'an dernier.

Inscrivez-vous en ligne pour assister à notre assemblée générale annuelle

Vous voulez en savoir plus sur votre régime de retraite, nos résultats de 2015 et notre programme de placement?

Assistez à notre assemblée générale annuelle.

Date : Le jeudi 7 avril

Heure : De 16 h 45 à 19 h

Lieu : The Carlu (444, rue Yonge)

Inscrivez-vous à www.otpp.com/assembleeannuelle d'ici le 5 avril.

Si vous ne pouvez pas y assister, nous gazouillerons en direct (www.twitter.com/OTPPinfo) et nous diffuserons une webémission en direct (www.otpp.com/webemission).

Concours lié à l'inscription

Inscrivez-vous pour un compte du RREO en ligne entre le 1^{er} février et le 31 mars et vous serez admissible à un tirage vous donnant la chance de gagner un **iPhone 6** ou un **iPad Air d'Apple**, ou encore, une **carte-cadeau CF la carte SHOPPING!**

Allez à www.otpp.com/Concours2016 pour en savoir plus.

NOUVELLES EN BREF

Courez la chance de gagner un iPhone 6 d'Apple, un iPad Air ou une carte-cadeau CF la carte SHOPPING!^{MD}



Téléphonez au 1-800-668-0105 entre le 1^{er} février et le 31 mars pour vous inscrire pour un compte en ligne et courir la chance de gagner

Pour en savoir plus, visitez le www.otpp.com/concours2016

Le bulletin *Inforentes*^{MC} est publié à l'intention des participantes et participants au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*Inforentes* sont les bienvenus. Veuillez envoyer un courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle

Téléphone : 416 226 2700
ou 1 800 668 0105
Télécopieur : 416 730 7807
ou 1 800 949 8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com



Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1180-3282

NOMINATION D'UN NOUVEAU CHEF DES PLACEMENTS

Le 1^{er} février, Bjarne Graven Larsen s'est joint au RREO à titre de vice-président directeur et chef des placements.

Bjarne a déjà été chef des placements et membre du conseil de direction d'ATP, le plus important régime de retraite du Danemark et le quatrième en importance d'Europe. Jusqu'à

récemment, il était directeur financier à Novo A/S, à Copenhague.

Vous pourrez rencontrer Bjarne à l'occasion de notre assemblée générale annuelle, à Toronto, le 7 avril. Inscrivez-vous à www.otpp.com/assembleeannuelle.

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

PM# 40062973

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5